

L'éducation postsecondaire est porteuse d'espoir pour l'essor économique et la relance de notre province

Le mardi 2 juin 2020, Statistique Canada a publié une étude sur l'évolution entre 2000-2001 et 2018-2019 du taux de participation des jeunes de 18-24 ans aux études universitaires et collégiales. Le constat qui ressort de cette étude est le suivant : le Nouveau-Brunswick est en queue de peloton au Canada avec un taux de 34 %, inchangé entre les deux années de référence, alors que partout ailleurs (sauf dans les provinces maritimes) ce taux a connu une augmentation pour atteindre 44 % au plan national. Une telle statistique se révèle très préoccupante, et d'autant plus en cette période critique de pandémie et alors que nous réfléchissons à la relance de l'économie de notre province post-pandémie.

Dans ce contexte, nous, en tant qu'organisations parties prenantes de l'éducation postsecondaire publique au Nouveau-Brunswick, préoccupées par cette crise du développement humain et par le retard de notre province qui ne fait que s'accroître, voulons attirer l'attention de la société néo-brunswickoise et de nos gouvernants sur les points qui suivent.

Les institutions d'éducation postsecondaire font partie de la solution pour relancer le Nouveau-Brunswick

L'éducation en général, celle postsecondaire en particulier, ne doit pas être perçue comme un luxe privé que l'on se paie seulement lorsque tout va bien; elle est un bien public, composante essentielle d'une société moderne, libre et démocratique, et le moteur d'une économie forte et résiliente, d'autant plus lorsque cette dernière fait face à une crise majeure. Le développement social, humain et économique du Nouveau-Brunswick repose en grande partie sur les connaissances issues de l'éducation et de la recherche postsecondaires. Prendre les meilleures décisions pour notre avenir collectif et développer des innovations structurantes nécessitent un soutien constant et conséquent de la part de l'État. Des investissements importants et récurrents dans les programmes de formation et de recherche postsecondaires sont absolument nécessaires pour y parvenir. Il s'agit bien d'un investissement ici et non d'une dépense, parce qu'une population éduquée contribue à la richesse d'une société.

Faisons confiance aux étudiantes et étudiants de nos institutions qui sont prêts à relever le défi du développement de notre province. Ces jeunes personnes ne demandent que le soutien de notre province.

L'instruction est source de développement et gage de résilience face aux crises

Avec le plus faible pourcentage de population détenant un diplôme postsecondaire au pays, le Nouveau-Brunswick souffre d'un déficit d'éducation universitaire et collégiale depuis plusieurs décennies. Malgré les appels répétés à tous les gouvernements qui se sont succédés à la tête de notre province, la situation n'a fait que s'empirer. Il est temps que nous mettions en place les mesures pour inverser cette tendance. Une société instruite est capable d'innovations et de trouver les solutions adaptées à ses problèmes et elle est davantage résiliente et mieux équipée pour contribuer à sa relance dans les situations de crise telles que l'actuelle Covid-19.

Diverses études ont souligné les deux variables explicatives les plus importantes favorisant le taux de fréquentation des institutions d'études postsecondaires : (i) avoir au moins un parent ayant un diplôme postsecondaire et (ii) un coût abordable des études. Arrêtons cette spirale descendante dans laquelle nous nous enfonçons et ayons la vision et le courage d'investir dans notre futur en facilitant l'accès à l'éducation postsecondaire aux jeunes de notre province par l'élimination des frais de scolarité et de la dette estudiantine. Le coût d'une pareille entreprise serait largement compensé par un fort retour sur l'investissement à moyen et à long termes et c'est l'économie de toute la province qui en profiterait.

Les étudiants internationaux favorisent le développement de la province

Le Nouveau-Brunswick fait face à une population vieillissante qui peut être compensée par les étudiants internationaux afin de maintenir une croissance démographique durable. Selon le document «Se tenir ensemble : une stratégie sur le vieillissement pour le Nouveau-Brunswick » de 2017, 19,5 % de la population du Nouveau-Brunswick sont des personnes âgées - définies comme des personnes de plus de 65 ans - et ce nombre devrait passer à 31,3 % d'ici 2038.

Une augmentation du nombre d'étudiants internationaux contribuera à notre produit intérieur brut (PIB), ce qui permettra de financer davantage les soins aux personnes âgées et de remplacer les départs à la retraite pour maintenir l'économie du Nouveau-Brunswick. En effet, selon le rapport de 2019 du [Conseil Multiculturel du Nouveau-Brunswick sur l'impact économique de l'immigration au Nouveau-Brunswick](#) (disponible en anglais), les quelques 900 étudiants internationaux dans la province en 2018 ont contribué directement 75 811 502 \$ au PIB. En jetant un coup d'œil aux [tendances en enseignement supérieur](#) dans les Maritimes, on constate que le Nouveau-Brunswick a connu une diminution constante des étudiantes et étudiants; d'autres provinces maritimes comme la Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ayant vu une augmentation.

Malheureusement, pour le moment avec la Covid-19, les étudiantes et les étudiants internationaux se sont retrouvés laissés pour compte. Alors que le gouvernement fédéral a offert du financement aux étudiants par l'entremise du PCUE (CERB en anglais) et du PCU (CESB en anglais), la plupart des étudiants internationaux ne sont pas admissibles à ces programmes. La déclaration du ministre Trevor Holder le 6 juin 2020, à l'effet qu'il serait « disposé » à considérer un appui financier pour les étudiants internationaux si les besoins en sont démontrés et prouvent que les étudiants internationaux sont laissés pour compte. Il y a un besoin de financement provincial pour venir en aide aux étudiantes et étudiants internationaux qui ont perdu leur emploi d'été, qui n'ont pas été en mesure de se rendre chez eux en raison de la pandémie alors qu'on s'attend toujours à ce qu'ils paient le loyer, achètent leur épicerie et puissent survivre.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a exprimé le désir de demeurer concurrentiel sur le marché du recrutement international, comme indiqué dans la mesure n° 18 du Plan d'action pour la croissance démographique du Nouveau-Brunswick 2019-2024: «Travailler de concert avec les établissements postsecondaires du Nouveau-Brunswick pour faciliter le recrutement et accroître le nombre d'inscriptions d'étudiants internationaux à leurs programmes d'études. » En plus de créer une société multiculturelle plus diversifiée, l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants internationaux contribuera au PIB et aidera à subvenir aux besoins de la population vieillissante. Ceci peut permettre une croissance future des opportunités commerciales et touristiques.

Cet investissement dans l'accueil d'étudiantes et d'étudiants internationaux est non seulement important pour l'éducation post-secondaire, mais aussi pour nous assurer de fournir l'environnement dans lequel les immigrants voudront rester dans notre province.

L'éducation et la formation avancées des citoyennes et citoyens nous permettent de prévenir les crises et d'y faire face de manière plus efficace

La vaste gamme d'expertises des formatrices et formateurs, professeures, professeurs, bibliothécaires, chercheuses et chercheurs, personnel de soutien de nos institutions d'éducation postsecondaire contribue à la compréhension et aux solutions à apporter aux difficultés et phénomènes que vit notre société.

L'éducation postsecondaire est porteuse d'espoir pour l'essor économique et la relance de notre province. Mettons-la à contribution en y faisant les investissements nécessaires avant qu'il ne soit trop tard.

La Coalition pour la valorisation de l'éducation postsecondaire publique au Nouveau-Brunswick :

Association des bibliothécaires, professeures et professeurs de l'Université de Moncton (ABPPUM), Roger G. LeBlanc, vice-président externe au nom des membres des deux unités au Campus de Moncton : Unité I – corps professoral à temps plein et contractuel – 300 membres; unité II – corps professoral à temps partiel – 400 membres.

Association des employés de l'Université de Moncton (AEUM), Daniel Goguen, président au nom des deux unités au Campus de Moncton : Personnel d'entretien et métiers – 79 membres; Personnel de soutien administratif – 95 membres.

Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton (APAPUM), Mikaël Doucet, président, au nom des 91 membres au Campus de Moncton.

Fédération des associations de professeures et professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (FAPPUNB), Hector Guy Adégbidi, président, au nom des associations membres suivants pour un total de 1 500 professeures, professeurs, membres du personnel académique contractuel, bibliothécaires, chercheuses et chercheurs à six campus universitaires :

Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (APPUMCE), Julien Massicotte, président;

Association des professeures et professeurs de l'Université de Moncton, Campus de Shippagan (APPUMCS), Tarik Beldjilali, représentant;

Association of University of New Brunswick Teachers (AUNBT), Campus de Fredericton et le Campus de Saint John, Sue Blair, présidente;

Faculty Association of the University of St. Thomas (FAUST), Gül Çalışkan, présidente;

Mount Allison Faculty Association (MAFA), Matthew Litvak, président.

New Brunswick Student Alliance (NBSA), Wasiimah Joomun, directrice générale, au nom des plus de 12 000 étudiantes et étudiants à quatre campus membres : Mount Allison University, St. Thomas University et aux deux campus de la University of New Brunswick, soit à Fredericton et Saint John.

Syndicat du Nouveau-Brunswick (S N.-B.) / New Brunswick Union (NBU), Susie Proulx-Daigle, présidente, au nom des 1 205 membres, dont les instructeurs, les professionnels du soutien administratif, le personnel non-enseignant et des technologies de l'information au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et au New Brunswick Community College.

Regroupement du personnel de soutien universitaire de l'Université de Moncton, Campus d'Edmundston (RPSU-UMCE), Patrick Couturier, président, au nom des 45 membres.